

CONSEIL DÉLÉGUÉ MERCREDI 9 JANVIER 2019 À 20 H

Le **9 JANVIER 2019 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation du 4 janvier 2019.

Présents : BOURGEOIS Jean-Yves, BIOTTEAU Sabrina, BEDUNEAU Christian, MARCHAND Simone, GUITON Hubert, PRIMITIF Jacques, GILIS Philippe, TERRIEN André, TOUCHAIS Michel, PERRON Gwénola, BRAY Aline, SALMON Valérie, HIVERT Jeannine, BIDET Claudine, DOSSO Abou.

Absents non excusés : Philippe MARTIN, Florence SHANDHINA.

Secrétaire de séance : Simone MARCHAND

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la séance du 5 décembre 2018 ne fait pas l'objet d'observations.

1- COMMUNE DÉLÉGUÉE

DOSSIER À TRAITER

1.1- VENTE DU PRESBYTÈRE ET DE LA SALLE PAROISSIALE

Monsieur le Maire délégué explique qu'une rencontre s'est déroulée le 4 décembre dernier avec André MARTIN, Mireille DALAINE, Marie-Thérèse CROIX, lui-même et des représentants de la paroisse et de l'évêché qui ont exposé leurs motifs de faire l'acquisition de la totalité de la propriété (presbytère, bâtiments de rangement dans le fond de la parcelle et salle paroissiale), le tout cadastré AD 1170 d'une surface de 7 a 53 ca, sis Place du Chanoine Bricard.

Après discussion, l'ensemble des parties présentes sont tombées d'accord sur une somme de 180.000 € à la charge de l'évêché ainsi que les frais liés à cette transaction.

Il y aura un transfert de la paroisse de St-Laurent-des-Autels à Champtoceaux. Certains élus souhaitent avoir connaissance du projet futur.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cet achat par l'évêché.

1.2- FINANCES

Monsieur le Maire délégué rappelle que la commission finances Orée-d'Anjou s'est réunie le 8 janvier 2019 pour examiner le budget prévisionnel 2019.

Monsieur le Maire délégué souhaite que les ventes en cours sur la commune déléguée soient fléchées sur le budget délégué de Champtoceaux, pour rappel :

Vente du local loué à l'ostéopathe situé Place Paul Deltombe pour un montant de 50.000 €

Vente d'une partie d'un bâti situé au Clos Denis pour la boulangerie.

Vente du presbytère et de la salle paroissiale pour un montant de 180.000 €.

Vente d'un terrain près des pompiers à l'esthéticienne pour un montant de 21.592 €.

Monsieur le Maire délégué présente les dépenses d'investissement pour 2019 pour la commune déléguée de Champtoceaux :

INTITULÉ	RESTE À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	TOTAL BUDGET
Etude CAUE agrandissement bibliothèque		17.000 €	17.000,00 €
Arrosage automatique terrain de foot		23.000 €	23.000,00 €
Alarme vidéo stade et Champalud		15.000 €	15.000,00 €
Auvent Pôle enfance, point d'eau et maîtrise d'œuvre		60.000 €	60.000,00 €
Peinture hall école maternelle		8.000 €	8.000,00 €
Peinture murale		8.000 €	8.000,00 €
Moquette salle de sports		2.700 €	2.700,00 €

Changement ouvertures grenier mairie		4.800 €	4.800,00 €
Volets roulants école maternelle	8.556,79 €		8.556,79 €
Banque accueil agence postale (ADAP)	1.039,44 €		1.039,44 €
Vestiaires salle de sports Gilbert Sailly	20.214,64 €		20.214,64 €
Equipement groupe scolaire		3.700 €	3.700,00 €
Voie douce le Quartron et remise en forme Chemin de la Bretesche	9.448,08 €		9.448,08 €
Bornage chemin rural des Baudries	780,00 €		780,00 €
Desserte électrique les Jardins de la Bretesche	5.532,00 €		5.532,00 €
Voirie Rue Jean V		150.000 €	150.000,00 €
Effacement réseaux Rue Jean V	36.144,70 €		36.144,70 €
Effacement réseaux Rue Jean V Génie civil	38.797,42 €		38.797,42 €
Rénovation ballons fluo	23.746,26 €		23.746,26 €
Bornes camping-car au Champalud		15.000 €	15.000,00 €
Equipement services généraux		1.000 €	1.000,00 €
Bornes vélos assistance électrique (Cul du Moulin)	2.000,00 €		2.000,00 €
Dépenses imprévues		287.709,21 €	287.709,21 €
Etude + travaux salle de réception Gilbert Sailly	4.210,00 €	375.000,00 €	379.210,00 €
Travaux église vitrail		160.000,00 €	160.000,00 €
Etude aménagement Rue du Pont Trubert		150.000,00 €	150.000,00 €
TOTAL	150.469,33 €	1.280.909,21 €	1.431.378,54 €

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider le budget prévisionnel investissement au titre de l'année 2019 pour la commune déléguée de Champtoceaux.

Monsieur le Maire délégué précise que des projets de dépenses sont en discussion sur le budget général Orée-d'Anjou, notamment les travaux à la Salle Jeanne d'Arc, les aménagements autour des écoles et des collèges...

INFORMATIONS

1.3- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux :

V Demande de l'aménageur European Homes de prolonger sa première opération de 54 lots par une seconde de 20 lots supplémentaires, ce qui impliquerait de faire un nouvel avenant au PUP qui vient d'être approuvé et retarderait la réalisation du lotissement de la Commune déléguée.

Les travaux du tourne-à-gauche devraient être programmés pour cet été. Quelques maisons seraient terminées en septembre 2019. Il reste a priori un terrain à vendre.

L'aménageur sera invité à venir présenter son nouveau projet. Les élus décideront après leur présentation de l'orientation à prendre.

V L'association « Patrimoine et Partage en Mauges et Loire » verra sa demande de subvention traitée par la commission culture d'Orée-d'Anjou en 2020 étant donné que c'est un projet prévu sur l'année 2020.

V Les vœux du Maire pour Champtoceaux sont repoussés au dimanche 20 janvier, à 11 H à la salle Chetou.

V Une date doit être fixée pour le repas à l'EHPAD avec les résidents.

V Un riverain a souligné un problème concernant les issues de village à la Paulière, il faut ressortir un extrait de cadastre. Un dossier avait été ouvert en ce sens.

V Des vols ont été constatés dans des habitations sur la commune.

V La cérémonie de la Sainte Barbe est prévue le samedi 12 janvier, à St-Christophe-la-Couperie.

1.4- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou :

V Les vœux du Maire Orée-d'Anjou sont prévus le mardi 15 janvier, à 20 H à la salle municipale de St-Christophe-la-Couperie.

V Suite à la réunion du comité de pilotage du projet gérontologique du 18 décembre 2018 à Drain, un état des lieux physique et financier des EHPAD de St-Laurent-des-Autels et de Champtoceaux a été présenté par les cabinets AMOFI et KPMG.

Rappel de la commande :

- état des lieux ;
- propositions pré-programmatiques ;
- programme définitif.

Le dossier est disponible au secrétariat de mairie pour ceux qui veulent le consulter.

La DREAL devra être associée au projet.

V La commission ressources humaines Orée-d'Anjou s'est réunie le mardi 8 janvier concernant la nouvelle organisation des pôles de proximité qui serait mise en place au 1^{er} mars 2019.

Cette nouvelle organisation a pour objectifs :

- d'harmoniser les plages d'ouverture des mairies déléguées ;
- de revoir les plannings des agents pour simplifier les remplacements ;
- de revoir les missions des responsables de pôles qui semblent inadaptes au fonctionnement de la commune nouvelle.

Rappel des missions proposées aux trois responsables de pôles :

- 1- Etat civil, cimetière, associations, recensement ;
- 2- Foncier, expertise, ventes-acquisitions, DIA ;
- 3- CCAS ODA, référente EHPAD St Louis, Résidence Pohardy, dossiers aides sociales.

Il convient aussi d'éviter le déplacement des agents au cours d'une même journée sur deux sites.

La mise en place de télétravail a été abordée.

Un poste serait créé pour le secrétariat des services administratifs et techniques au SMODA, à raison de 28 H semaine.

Cette nouvelle organisation sera à l'ordre du jour du conseil Orée-d'Anjou du 31 janvier 2019.

V Des heures de ménage seront proposées à un agent technique pour l'entretien de la salle Jeanne d'Arc.

V Le traitement des DIA reste dans les communes déléguées.

2- INTERVENTIONS ORALES

V Suite au départ d'un employé communal qui habite sur la commune, les services techniques devront s'organiser en cas d'intempéries.

V Problème sur les bornes Rue du Petit Saint Jean mais le système fonctionne bien.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE À 21 H 30

LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À 20 H.